

PROCES VERBAL
Assemblée Générale Pontarlier Badminton
le 3 septembre 2020 à Pontarlier

Présents : Phoumin Thuch, Delphine Lonchamp-Ung, Raymond Ung, Romuald Perin

Secrétaire de séance : Delphine Lonchamp Ung

Début de la séance : 19h

Introduction du président, remerciement aux membres présents ainsi qu'à l'adjoint au maire, Mr Besson, et aux membres de l'Office Municipal des Sports de Pontarlier.

1. Présentation du club pour la saison 2019-2020

Moins d'adhérents que les années passées (153, soit – 12 adhérents)

Beaucoup de créneaux à gérer sur plusieurs gymnases (8 créneaux dans 4 gymnases)

Départ de membres du bureau : Sébastien Danes et Sandrine Pierrat

L'impact du Covid-19 sur le club : arrêt des créneaux pendant une demi saison

2. Section loisirs

Tournoi interne du club juste avant Noël : un succès

Loto du club en collaboration avec le tennis de table en février : environ 2.000 € de recette.

Présences à la patinoire de Pontarlier

Sortie au tournoi d'Annecy : annulée à cause du covid-19

3. Section Compétition

4 équipes étaient inscrites en interclub cette année.

L'équipe 1 en R2 termine dernière de sa catégorie mais est renouvelée en R2 la saison à venir

L'équipe 2 en D2 termine 7^e sur 8. L'objectif du maintien est assuré

L'équipe 3 en D3 se place très bien dans sa poule, elle pourrait avoir l'ambition d'une montée pour la saison prochaine

L'équipe 4 en D3 termine dernière de sa poule. Cette équipe avait pour objectif la découverte de la compétition.

Les membres du club ont participé à une dizaine de compétitions, hors interclubs.

Le palmarès sportif est assez fourni, notamment pour Trieu, Raymond, les Sandrines, Lauriane et Sébastien.

Le club a reçu une étape du « Trophée du Doubs » organisée par le codep, le 6 octobre 2019.

Il n'y a pas eu d'entraînement cette année mais un entraînement est prévu pour la saison à venir, le lundi soir, pour les adultes tous niveaux.

4. Section Jeunes

La section jeunes a relevé quelques difficultés cette saison dû à un surnombre d'enfants : difficulté de les gérer parfois sur les terrains et dans les vestiaires.

Suite au départ de Nicolas Peter, moins d'enfants seront encadrés pour un encadrement plus qualitatif.

Jérôme, Romuald et Phoumin encadrent principalement les enfants, doublés de l'aide ponctuelle d'adhérents.

Des créneaux « famille » sont ouverts dans la saison. Les enfants devront être sous la responsabilité légale de leur tuteur. Le parent joue avec l'enfant ou le surveille. Les membres du club ne sont pas là pour surveiller les enfants sur ces créneaux « famille » contrairement au créneau « entraînement jeune ».

Les jeunes à partir de 14 ans sont invités à venir à l'entraînement adulte du lundi.

Concernant les compétitions extérieures, si les enfants veulent s'inscrire, ils devront s'y rendre accompagnés de leur parent et non d'un membre du club.

5. Trésorerie

Suite à une récente analyse des comptes en vue de l'AG, de nombreux chèques non justifiés ont été constatés. Le chéquier était en possession du président depuis mi septembre 2019.

Après enquête par les membres du bureau, certains chèques ont été encaissés par le président à titre d'avance sans accord du bureau et sans justificatif valable, pour une somme estimée à environ 8.000 € entre septembre et décembre, soit une somme très importante pour le club. Les justifications que Nicolas Peter donne pour cette action ne sont pas valables.

La ligue de Bourgogne Franche Comté ainsi que l'Office Municipal des Sports sont au courant de ce manquement et nous aident dans nos démarches (retirer le rôle de président dans Poona, médiation, aide dans la méthodologie juridique, etc.)

Une recherche a été engagée auprès de la banque pour avoir toutes les copies de ces chèques non justifiés par des factures. Nous trouvons une dette d'un montant total de 8289,63 €.

Suite à ceci, les comptes ne peuvent être exacts puisque nous ne sommes pas en possession de tous les documents nécessaires. Delphine réalise néanmoins un bilan comptable d'après les éléments en sa possession ainsi que les relevés bancaires.

Il ressort une perte de 5 804,67 €.

Les comptes sont adoptés par l'assemblée.

Il est rappelé toutes les démarches effectuées par le bureau dans le but de récupérer cette somme (dates et objets des emails envoyés.)

Une copie du dernier envoi est présentée lors de la séance.

Depuis cette assemblée générale le bureau a pu rencontrer Nicolas Peter en date du 9 septembre 2020. Ce dernier a signé une reconnaissance de dette au club de Pontarlier Badminton. La somme sera recouvrée tout le long de cette saison à raison de 1.000 € par mois.

6. Perspectives saison 2020-2021

Assainir les comptes et créer des barèmes précis concernant les finances du club

Développer une partie entraînement et compétition

Démarche éco-responsable

Accompagnement qualitatif des enfants

Communication améliorée

Evénements loisirs et amicaux en plus grand monde, plus de convivialité

Améliorer les résultats sportifs

7. Election au bureau

Candidats à une réélection :

Delphine Lonchamp Ung

Phoumin Thuch

Raymond Ung

Romuald Perrin

Les membres sont réélus à un nouveau mandat.

Candidats pour intégrer le bureau :

Camille Naux

Gaelle Villemain

Maxime Bonnemain

Hervé Humbert

Les membres sont élus par l'assemblée.

8. AG Extraordinaire

Sont élus en ag extraordinaire :

- Phoumin Thuch président
- Delphine Lonchampt Ung secrétaire
- Gaelle Villemain trésorière
- Camille Naux vice trésorière

9. Questions

Question concernant le sol des gymnases :

La réfection du sol de Léo Lagrange est à l'étude

Question concernant la vente de volants :

La vente sera plus encadrée, une personne du bureau sera responsable de créer un système de vente plus claire.

Fin de séance : 20h30